

Cadre réservé à l'administration communale	Cadre réservé au Service d'Incendie:
Commune :	Réf SI:
service:	IN:
personne de contact:	Officier:
tél:	OUT:
e-mail:	Facture:
réf:	DATE DE DEPOT :

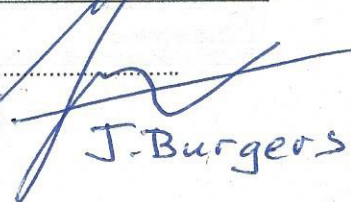
FORMULAIRE DE DEMANDE D'AVIS DE PREVENTION INCENDIE

Les données inscrites sur ce formulaire ne seront plus modifiables par la suite. Votre dossier sera traité uniquement si celui-ci est complet. En cas de dossier incomplet, d'informations erronées ou manquantes, votre dossier vous sera renvoyé.

DESCRIPTION du LIEU soumis à AVIS	
Affectation projetée nécessitant avis du SIAMU	<u>Etablissement Scolaire</u>
<small>Exemples: Logements, Bureaux, Hôtel, Crèche, Centre médical, avec/sans Parkings, Commerce de détails, Snack, Café, Débit de boissons, Parkings</small>	
Affectation actuelle :	<u>Etablissement Scolaire</u>
Superficie :	concernée par la demande <u>±310</u> m ² / totale du bien <u>±10.800</u> m ²
Parking :	superficie m ² / places
Dénomination :	<u>Institut Saint-Dominique asbl</u>
Rue, n° :	<u>Caporal Claes 38</u>
Commune, code postal :	<u>Schaerbeek 1030</u> Cadastre <u>Section B n°17849</u>

COORDONNEES du DEMANDEUR	
>> L'AVIS SERA ENVOYE AU DEMANDEUR <<	
← OU →	
Nom : Mme / Mr	Nom de la société <u>Institut Saint-Dominique</u> <u>à l'attention de Johan Burgers</u>
N° carte d'identité : _____	Raison sociale du redevable :
N° Registre National : _____	<input type="checkbox"/> s.a. <input type="checkbox"/> sprl <input type="checkbox"/> s.c. <input type="checkbox"/> s.c.r.l. <input checked="" type="checkbox"/> Autres
Agissant en qualité de :	TVA BE <u>0408 142 445</u>
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Gérant <input type="checkbox"/> Autres	
Rue, n° :	<u>Caporal Claes 38</u>
Commune, code postal :	<u>Schaerbeek 1030</u>
Tél : <u>022401610</u> GSM <u>0476505048</u> e-mail : <u>johanburgers@hotmail.be</u>	Fax :

COORDONNEES de FACTURATION	
>> NE PAS REMPLIR SI IDENTIQUES AUX COORDONNEES DU DEMANDEUR <<	
<small>Les prestations effectuées pour des missions de prévention par le service d'incendie donnent lieu au paiement de la redevance due par la personne physique ou morale au profit de qui la prestation est effectuée – art. 9 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 18/12/2003 – M.B. 12.02.2004</small>	
Nom :
Rue, n° :
Commune, code postal :

DATE et SIGNATURE du demandeur 31/07/2018 

FICHE DESCRIPTIVE DES MESURES DE PREVENTION DE L'INCENDIE 1/2

J. Burgers

COORDONNEES de L'ARCHITECTE

Bureau d'architecture : AR 4 A Architecte scrl

Personne de contact : Nom, Prénom de l'architecte (n° de matricule) : Michel Verhaeghe
N° 500063

Rue, n° : de la Fabrique 12

Commune, code postal : 1300 Wavre

Tél 010241312 GSM : _____ e-mail : michel.verhaeghe@ar-a.eu Fax: _____

OBJET DE LA DEMANDE d'AVIS

A – PERMIS d'URBANISME si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

a) Construction : Nouvelle Partielle Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)

b) Transformation (*) : Régularisation (**) Intérieure Plans modifiés (***) (suite à avis du SIAMU)

ANNEXES OBLIGATOIRES (voir lettre du 17/07/2018 de l'architecte)

- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
- Copie du formulaire de la demande de permis d'urbanisme (Annexe 1 de la commune)
- Dossier de plans complet, signés par le demandeur et l'architecte : plan de l'implantation du(des) bâtiment(s) et des abords (1/200^e), plan de chaque niveau, coupes avec altimétrie, façades, détails constructifs côtés, (1/50^e) et photographies significatives
- Liste reprenant la surface brute de chaque niveau (sous-sol compris), signé par le demandeur et l'architecte,
- Note explicative prévue dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme
- Plans de compartimentage pour les bâtiments de plus de 1000m², format A3

(*) En supplément : Pour toutes les transformations, veuillez fournir : Plans de la situation existante et projetée
 (**) En supplément : Pour les régularisations, veuillez fournir : Plans de situation de fait, de droit et/ou projetée
 (***) En supplément : Pour les modifications, veuillez fournir : Liste des modifications et plans de synthèse de celles-ci

B – PERMIS d'ENVIRONNEMENT si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande Modification Renouvellement

ANNEXES OBLIGATOIRES

- Fiche descriptive des mesures de prévention incendie à destination du SIAMU (cf. modèle joint en annexe)
- Copie du formulaire de demande de permis d'environnement et ses annexes
- Plans de synthèse, format A3, localisation des installations soumises à avis du SIAMU

C – PERMIS MIXTE (d'urbanisme et d'environnement) si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande Modification

ANNEXES OBLIGATOIRES

- L'ensemble des annexes demandés dans les rubriques A et B

D – AVIS SIAMU Pour EVENEMENTS si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Nouvelle demande (1^{ère} édition) Réédition

(Les demandes d'avis sont à introduire uniquement après avis de la Commune et à sa demande)

ANNEXES OBLIGATOIRES

- FORMULAIRE EVENEMENT dûment complété, et ses annexes. (Formulaire disponible sur le site du SIAMU)

E – AUTRES si dossier précédent mentionner : réf. SIAMU :

Autorisation d'exploiter Contrôle des travaux terminés (****) Visite de prévention

Attestation de sécurité Contrôles périodiques Avis / Renseignements

ANNEXES OBLIGATOIRES

- Attestations de réception et d'entretien des installations techniques (électricité, gaz, chauffage, ascenseurs, hotte, détection incendie, etc.)
- Attestations de contrôle des équipements de détection et de lutte contre l'incendie

(****) En supplément : Pour les contrôles de travaux terminés, veuillez fournir : Plans cachetés par SIAMU + copie du (ou des) rapports d'avis + liste des surfaces brutes as-built

FICHE DESCRIPTIVE DES MESURES DE PREVENTION DE L'INCENDIE

A compléter par le demandeur
 Joindre descriptif détaillé completif rédigé par l'architecte en cas de projet complexe

DATE et SIGNATURE du demandeur

31/07/2018

Johan Burgers

ADRESSE CONCERNEE PAR LA DEMANDE	
Réf. dossier précédent	
Dénomination :	Institut Saint-Dominique asbl
Rue, n° :	Rue Caporal Claes 38
Commune, code postal :	Schaerbeek 1030
Cadastre :	Div 3 Section B no 17849
Brève description du projet	Construction d'un 3ème étage au-dessus du bâtiment Erasme (ou B4) de l'école

A - Nombre et Catégorie de(s) Bâtiment(s) suivant Normes de Base (A.R. 12/07/2012) :

BAS MOYEN ELEVE INDUSTRIEL A-B-C

B - Nombre de niveaux : 4 (Rez compris) Hauteur du dernier niveau p/r à la rue* 10,48 m

* différence d'altitude entre le dernier niveau habité et le niveau de la rue accessible aux services incendie

C - Affectation principale de chaque niveau :

Salles de Cours

D - Implantation des constructions :

distance entre le(s) bâtiment(s) et la voie publique : ± 6 m Arrière bâtiment
 distance entre le(s) bâtiment(s) et le bâti environnant : ± 4,50 m Mitoyen

E - Compartimentage et Evacuation

1) Description du compartimentage :

Destination du compartiment	Superficie (m ²)	Nombre de sortie(s)	Dimensions des sorties
1: Rez (Cours)	± 310	4	90/200
2: 1 ^{er} (Cours)	± 310	2	90/200
3: 2 ^{ème} (Cours)	± 310	2	90/200
4: 3 ^{ème} (Cours)	± 310	2	90/200
5: Cabanon	± 10	1	90/200
6:			

Existant
 Nouvelle

salle(s) accessible(s) au public : / capacité : personnes

2) Circulations verticales :

-Nombre de : 2 cages d'escaliers, / ascenseurs, / escaliers mécaniques
 -Dimensions (largeur, giron) et distances entre les cages d'escaliers :

± 90 et ± 105 cm distant de ± 1,2 m

(voir légendes sur les plans)

F - Eléments de construction et leurs caractéristiques R, E et/ou				
Eléments	Matériau	R, E et/ou I	Réaction au feu	Portes/Trappes EI1
Structures	<i>Bois</i>			
Parois verticales	<i>Cloisons Plâtre</i>			<i>EI 30 et 60</i>
Parois horizontales	<i>Béton (existant)</i>			
Plafond	<i>Plaques de Plâtre</i>			<i>EI 30</i>
Gaines verticales	<i>Cloisons Plâtre</i>			<i>EI 30 et 60</i>
Gaines horizontales				
Parois cage d'escaliers	<i>Cloisons Plâtre</i>			<i>EI 60</i>
Façades (isolant)	<i>Isolants naturels</i>			<i>EI 30</i>
Toitures	<i>Bois + Etanchéité</i>			

G - Locaux techniques et leurs caractéristiques				
Eléments	Matériau	R, E et/ou I	Réaction au feu	Portes/Trappes EI1
Parois Parking				
Parois Machine Asc.				
Parois Local Chaufferie				
Parois Local Gaz				
Parois Local H.T.				
Parois Local Déchet				

H - Installations techniques, installation à risques

1) Type et puissance des installations de Chauffage : *Radiateurs eau chaude (extension)*

2) Ventilation gaines techniques : *(de l'installation existante)*

3) Type et puissance ventilation parking : *(chauffage central au gaz)*

4) Type et puissance ventilation des locaux en sous-sol : *—*

5) Installations à risque spécifique :

panneaux solaires cabine HT cogénération groupe de secours ups installation aéraulique :

panneaux PV prévus sur le toit

6) Cuisine collective : *—*

7) Stockage de matériaux combustibles ou et explosifs : *—*

I - Equipements et moyens de lutte contre l'incendie

Eclairage de sécurité : *Blocs autonomes (extension de l'existant)*

Signalisation et pictogramme réglementaires :

Dispositifs de Désenfumage / EFC : *dômes à ouverture automatique au dessus des escaliers*

Bornes Incendie

Dévidoirs et Hydrants : *1 pc (extension de l'installation existante)*

Extincteurs : *type ABC*

Sprinkler

Dispositifs de détection : DI ponctuelle DI partielle DI généralisée *(extension de l'existant)*

Moyens d'annonce, d'alerte, d'alarme : *fontons pressurisés et sirènes (extension de l'existant)*

Poste de commandement pompiers :

Divers :